

## La FOAD, une alternative pédagogique

### ACTUALITÉS IMF

p 2-3

Actualité de l'IMF Marseille, Vaucluse  
Les entretiens du travail social :  
8, 9, 10 mars à Marseille

### EN QUESTION

p 4-12

La Formation ouverte et à distance :

p 4

**Se former à distance,  
ou une question d'équité**  
Le point de vue de Patrick Chevalier,  
consultant, professeur à l'Université  
de Lille

p 7

**Pas d'e-learning pour l'e-learning,  
mais une réflexion complète  
sur les méthodes pédagogiques**  
Un entretien avec Hubert Javaux,  
responsable de la formation à  
« Accès permanent » à Hemes de Liège

p 8

**La FOAD : « Un terrible analyseur  
des pratiques »**  
Un entretien avec Christine Bâtine,  
responsable de la commission  
nationale FOAD du GNI

p 10

**La FOAD bouscule la conception  
d'une formation dans sa globalité**  
Le point de vue d'Anne-Laure Esnault,  
chargée de mission FOAD à l'IMF

p 11

**4 formateurs de l'IMF donnent  
leur perception de la FOAD**

La formation à distance ouvre un autre mode de rapport au savoir, à l'acte d'apprendre et plus largement aux sources d'information. Elle se déploie dans les formes de diffusion ouvertes et dynamiques qui rivalisent et parfois mettent à bas les modes établis. La connaissance, l'organisation des savoirs et de l'information ne peuvent plus se contenir dans un champ clos et deviennent, par les supports modernes qui les caractérisent, transportables dans l'espace-planète.

Chacun est en quelque sorte invité à se poser dans les immenses toiles qui se tissent sans fin, ce qui est en jeu n'est pas un simple effet de mode ou de tendance mais bien une autre construction de communication et de partage de la connaissance. Entre formidable opportunité d'enrichissement et approfondissement de la fracture sociale, chacun peut y aller de sa prophétie ou de son action.

La connaissance est toujours à distance. En multiplier les voies d'accès, imaginer les ponts, les articulations et les jonctions qui permettent son appropriation par le plus grand nombre est l'essence même de l'existence et de la pérennité d'un Institut de formation en travail social. La formation à distance nous autorise à transmettre, à valoriser et à diffuser au-delà de nos murs notre expérience pédagogique et les savoirs accumulés ; à participer à des plateformes de partage, blogs, chats, forums et autres agoras des temps actuels.

Oui, il faut prendre place dans le mouvement de la révolution numérique qui est un véritable changement dans les manières d'appréhender le Monde. A la crainte du tout ou rien, sans pour autant épuiser la quête du sens, nous y préférons la recherche d'alternatives pour aller vers d'autres modes de contractualisation où la capacité à mettre en relation la diversité des ressources est au cœur même du processus de formation.

*François Lapena*

## L'IMF de Vaucluse

Actualité de l'unité de formation

### Un séminaire de réflexion sur la notion de Sites qualifiants

La filière éducative de l'unité d'Avignon propose, depuis mai 2006, un séminaire consacré aux Sites qualifiants. Un quarantaine de professionnels ont participé à une première session qui proposait des séances d'information sur l'actualité des métiers, la notion de Site qualifiant et l'appui à l'accompagnement de stages. Des groupes de travail ont également été constitués. Ce séminaire a pour objectif de réaliser un livret d'accueil des étudiants stagiaires et une fiche synthétique des établissements, consultables en centre de documentation.

### Poursuite du partenariat IMF/MAVA'

La Mission d'appui à la vie associative a confié en décembre dernier une formation destinée aux acteurs de la politique de la ville sur le thème de l'évaluation de projet.

### Plein succès pour la promotion DEAVS

Sur les 14 étudiants de la dernière promotion de l'IMF s'étant présentés aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale, 12 ont été admis.

### Formation Tuteur aux prestations sociales

La formation « Tuteur aux prestations sociales » démarrera le 19 février prochain.

### Cours d'arabe : une nouvelle session

L'unité IMF de Vaucluse lance un nouveau programme de cours d'arabe en partenariat avec l'AJFM, association Jeunesse franco-marocaine du Vaucluse. Ces cours sont destinés aux étudiants ES, ASS et ME de l'IMF ainsi qu'à des professionnels extérieurs intéressés. La première session 2007 a démarré le 25 janvier dernier pour se poursuivre jusqu'en juin. Une seconde session sera organisée à partir du mois de septembre.

Informations : 04 32 40 81 85

## L'IMF à l'étranger

### Novembre 2006 à Alger : 2<sup>e</sup> séminaire franco-algérien sur le développement social

Ce second séminaire, mis en œuvre dans le cadre du projet FAR (Formation/action/recherche) faisait suite à une première rencontre organisée à Marseille au printemps dernier. Il a permis de conforter le dialogue et les contacts prometteurs qui avaient été engagés entre les partenaires associatifs des deux rives de la Méditerranée.

Muriel Lion, Catherine Louviot, Véronique Durand, Cécile Chatagnon, Marie Morin représentaient l'IMF. Le restaurant application Le Grand Pin - Foyer Concorde était représenté par Fabien Le-

roy, éducateur technique spécialisé, la MECS l'Abri par Jean Poirson, Educateur spécialisé, le Centre Mer et Collines par sa directrice, Dominique Abad, l'AMAP par Hauria Pourtal, l'ARS par Alain Lerussy, son ancien directeur.

Par ailleurs, la mairie d'Aubagne était représentée par James David, directeur des actions sociales.

Photo : envoyée par le centre de ressources IMF

### D'autres dossiers en cours pour renforcer l'ouverture internationale de l'IMF

- Le Conseil régional PACA vient de donner son accord pour financer l'intervention de formateurs dans le cadre de la coopération IMF/INAS de Tanger.

- Le module européen en langue romane a fait l'objet d'un bilan à Lisbonne après un an de fonctionnement. Ce module est commun à 9 écoles et universités représentant 5 pays.

- L'évaluation des actions menées en 2005-2006 dans le cadre du projet de coopération franco-tunisienne ASAD consacré à la formation d'auxiliaires de vie sociale est engagée.

- Pour la troisième année consécutive, 10 stagiaires de première année de formation Moniteur éducateur des unités de formation de Marseille et Avignon pourront réaliser leur stage au sein de 4 structures belges, dans le cadre du programme européen Léonardo.



## L'IMF de Marseille

Actualité de l'unité de formation

### Travail social et parentalité : Une formation APR confiée à l'IMF

L'IMF a été retenu dans le cadre d'un appel d'offre lancé par l'UNIFAF<sup>1</sup> dans le cadre des Actions prioritaires régionales (APR) pour la mise en œuvre d'une action de formation intitulée Travail social et parentalité : quelles articulations ? devant être dispensée dans sept départements de la Région PACA et de Corse. Ces formations seront prises en charge, selon les départements par les équipes des Unités de Marseille ou d'Avignon.

Les APR ont pour objet de créer des actions de formation à caractère innovant, inter-établissements et répondant aux spécificités de la Région.

### LES ENTRETIENS DU TRAVAIL SOCIAL DE MARSEILLE LES 8, 9, 10 MARS 2007, ORGANISÉS PAR L'AFORE, L'IMF ET PRATIQUES SOCIALES

## Quel travail social pour demain ? Entre ruptures et refondations

### Les étudiants et professionnels de l'IMF au cœur des Entretiens

Partenaire de l'organisation des entretiens, l'IMF accueille dans ses locaux de la rue Chape, les ateliers de la seconde journée des entretiens. L'Institut a souhaité que ses étudiants soient étroitement associés au déroulement de ces journées et a ainsi proposé à ceux qui le souhaitaient d'y participer de différentes manières.

M.J. Vérot et Henri Saint-Jean, formateurs à l'IMF, ont été chargés de coordonner les différentes actions devant associer les étudiants :

- Assister aux Entretiens : 70 places ont été réservées aux étudiants de l'ensemble des promotions de Moniteurs éducateurs, Educateurs spécialisés et Assistants de service social, dont 10 pour les étudiants d'Avignon, plus éloignés. (Une liste d'attente favorisera la participation la plus large possible des étudiants).

- Contribuer aux comptes-rendus des interventions magistrales de la première journée dont les travaux seront accueillis par le Conseil régional et contribuer à l'accueil des participants.

- Etre étroitement associés au déroulement des ateliers du 9 mars organisé par l'IMF : chacun des 9 ateliers proposés sera confié à un animateur et à un rapporteur qui sera « doublé » par un étudiant.

- Participer aux synthèses quotidiennes devant paraître dans le *journal du soir* dont la rédaction sera confiée à un journaliste. Une journée de préparation de l'ensemble des journées, organisée le 3 février, a associé les étudiants volontaires.

Par ailleurs, un comité de lecture associant les organisateurs des rencontres a pris en charge la sélection de compétences devant intervenir au sein des ateliers en tant que rapporteurs ou intervenants.

### LES ORGANISATEURS DES ENTRETIENS :

#### ORGANISATEURS

AFORE, SERVICE DE FORMATION PERMANENTE - IMF, INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL - PRATIQUES SOCIALES

#### PARTENAIRES

CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, A.S.H. (ACTUALITÉS SOCIALES HEBDOMADAIRES)  
 ADDAP À MARSEILLE (13) - ADVSEA DU VAUCLUSE (84) - AMS À MARSEILLE (13) - ARI À MARSEILLE (13) - Ass. J.B. FOUQUE À MARSEILLE (13) - CROIX ROUGE À OLLIOULES (83) - FORMATIONS ET MÉTIERS À MARSEILLE (13) - IESTS À NICE (06) - LA CHRYSALIDE À MARSEILLE (13) - ISMC LA CADENELLE À MARSEILLE (13) - MAVA DU VAUCLUSE (84)

<sup>1</sup> OPCA de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, secteur privé à but non lucratif

► Programme détaillé :  
 cf. site de l'AFORE :  
[www.afore.formation.fr](http://www.afore.formation.fr)

# LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE :

## AU CŒUR DES MÉTHODES DE FORMATION D'AUJOURD'HUI ?

Encore très méconnue la FOAD est fréquemment assimilée, en première approche, aux outils techniques qui en sont les supports. Les témoignages proposés par ce dossier de La Lettre de l'IMF montrent une réalité plus riche et complexe qu'un « simple » changement de mode de reproduction et de transmission des cours. La distance, la diversification des ressources, le potentiel offert par la communication des professionnels et des étudiants en réseaux sont autant d'ouvertures à explorer par les formateurs. L'expertise de Patrick Chevalier, l'expérience développée par la Haute Ecole de Liège, la réflexion engagée par le GNI, le point de vue et les interrogations de formateurs de l'IMF sont proposés comme éclairage à la réflexion aujourd'hui engagée par un nombre accru d'organismes de formation en France comme en Europe.

LE POINT DE VUE DE PATRICK CHEVALIER, CONSULTANT, PROFESSEUR ASSOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

## Se former à distance, ou une question d'équité



En 1990, le CNAM confiait à Patrick Chevalier la responsabilité d'inscrire la formation à distance au cœur du dispositif de formation proposé par le Centre. Le potentiel alors prêté par de nombreux professionnels du secteur de la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, semblait de nature à transformer radicalement l'offre de formation, voire à reléguer au passé les méthodes traditionnelles. Patrick Chevalier et son équipe proposaient alors, avec succès, une approche plus nuancée. Loin de considérer la formation à distance comme un moyen « en plus », déconnecté de l'existant, concurrent ou amené à s'y substituer, ils privilégiaient une approche où présentiel et distance étaient appréhendés conjointement. La pertinence de cette méthode s'est confirmée, tant au CNAM que dans d'autres contextes où Patrick Chevalier est intervenu depuis en tant qu'ingénieur consultant ou comme professeur associé à l'Université de Lille.

Longtemps installée dans un « cadre figé, construit au nom de la protection du consommateur contre les dérives supposées d'une offre privée concurrentielle », le développement de l'offre de formation à distance (FAD) en France est aujourd'hui, selon P. Chevalier, confrontée à deux grands enjeux :

- **du point de vue des organismes de formation**, la formation à distance doit pouvoir devenir un outil de diversification et d'enrichissement de leur offre. Au nom d'une dynamique de mutualisation et d'échange des ressources, des lieux et des compétences, distance et « présentiel » y deviennent étroitement complémentaires. Une

telle conception rompt avec l'organisation qui fut privilégiée en France\*, consistant à spécialiser des centres de téléenseignement thématiques et géographiques, distincts de l'enseignement « classique » : « on ne devrait plus entrer dans la FOAD ou pas », insiste P. Chevalier.

- **du point de vue des publics potentiellement concernés par l'accès à la formation**, la « FAD » doit offrir à chacun la possibilité d'un choix adapté à ses contraintes ou demandes propres, quels que soient son lieu de résidence ou ses disponibilités : « en offrant une large gamme de réponses déclinables, la formation à distance permet d'accroître la liberté de choix pour chacun ; la maîtrise actuelle de la communication « ciblée » est un atout qui peut être mis à son service et lui ouvrir de nouveaux secteurs, permettre de répondre aux besoins de publics jusque là empêchés d'accéder à la formation ».

« Ce n'est pas seulement la neige qui a fait le succès de la formation à distance au Québec et en Europe du nord »

Rappelant que le Québec et l'Europe du Nord ont su depuis longtemps exploiter pleinement les possibilités offertes par la « FAD », P. Chevalier précise pourtant que les contraintes climatiques n'en ont pas été les seuls moteurs : « dans ces régions, le développement de la formation à distance a répondu à un objectif affirmé d'équité d'accès à la formation en même temps qu'à une véritable philosophie de vie, partagée par les formateurs et par les publics concernés, considérant l'échange et l'ouverture aux autres comme des besoins essentiels ». L'esprit et le moteur d'une ingénierie de la formation à distance dynamique sont ainsi posés : « Une économie utilisant un potentiel large, celui de plusieurs centres interconnectés en permanence dans une logique de partage, déclinant distance et présentiel suivant les besoins ».

« Un système qui ne double pas l'autre, ne remplace pas, des partenaires avec qui partager : c'est là qu'est la productivité de la formation »

Le Master Ingénierie Pédagogique Multimédia dans lequel intervient P. Chevalier à l'Université de Lille offre une illustration concrète de la pertinence du choix préconisé : il propose à des étudiants dotés d'un niveau de formation et d'une expérience professionnelle confirmés, un cursus sur place pour une partie d'entre eux, à distance du « centre » de formation pour d'autres, dont le lieu de vie est plus éloigné ou qui ont une moindre disponibilité.

La confrontation constante entre les deux modes de formation permet à l'apport respectif de chacun de s'affiner et de s'enrichir.

Ainsi en est-il notamment de l'important travail pédagogique ayant permis de concevoir des séquences adaptées aux étudiants préférant le présentiel à la distance.

Ainsi en est-il également du repérage, validé par les faits, des apports spécifiques à la « FAD » auprès des publics concernés : « ceux qui la suivent formalisent davantage leurs échanges avec des tiers et développent une autonomie accrue, savent très bien gérer leur relation aux enseignants et étudiants distants, sont très attentifs aux autres

et se montrent sensibles aux difficultés rencontrées par leurs condisciples, se livrant à une véritable entraide que les professeurs n'ont pas à gérer ».

**Des apports fondamentaux de la formation à distance à explorer et développer**

- **Quand la distance génère un nouvel « espace temps » propice à la réflexion et aux échanges**

La confrontation permanente des deux formes d'accès à la formation est venue conforter une hypothèse de travail chère à Patrick Chevalier : en faisant disparaître les bornes du temps imposées par le travail en classe et par la présence du formateur, la distance entre la personne formée et le « centre » de formation crée un cadre inédit, lui-même source d'acquisition de compétences : « par notre présence, nous limitons les étudiants dans ce qu'ils sont susceptibles de faire. En « FAD », sur une semaine de travail, seulement 2 h se déroulent avec le formateur ; le reste du temps permet à la personne de mûrir, de travailler selon ses propres réflexions : une aptitude accrue au questionnement, à l'autonomie se développe ; en cas de difficulté, l'étudiant n'est jamais isolé et peut mesurer la valeur de l'entraide et de l'échange, en faire un acquis pour ses activités ultérieures ».

- **Les contraintes obligent à mieux formaliser, engendrent des contrats plus clairs**

P. Chevalier souligne, entre autre exemple, que les cours dispensés dans le cadre de visio ou Web conférences font l'objet d'une préparation et d'une formalisation améliorées : les coûts engendrés, les contraintes techniques objectives, la distance séparant l'enseignant de ses interlocuteurs, eux-mêmes isolés ou en groupes distants, rendent en effet l'exercice obligatoire. Plus généralement, la relation à distance impose à tous une méthode de travail rigoureuse. Une autre conséquence, non négligeable, est soulignée : « Les contraintes de rendez-vous et échéances renforcent les modalités d'évaluation ».

- **Les outils techniques, vecteurs d'une écoute plus active...**

Prenant le contre-pied d'a priori très répandus, P. Chevalier insiste sur un troisième aspect dont les effets formateurs ne peuvent être ignorés et semble de nature à transformer fondamentalement les pratiques professionnelles ultérieures : « la communication à distance conduit à la création de groupes où foisonnent les entraides, dessine un système dont les membres « interagissent » et dialoguent constamment ; un paradoxe est souligné : « contrairement aux idées répandues, l'utilisation d'outils de communication, dans le cadre d'un cours ou d'une réunion de travail, n'isole pas. Elle favorise au contraire une écoute plus active, à plusieurs niveaux, une capacité à appréhender et synthétiser les informations, pour mieux les transmettre à d'autres ».

- **... et d'une offre de formation affinée**

Dans le même esprit, c'est l'apport de l'électronique aux méthodes de formation qui est souligné : « il est aujourd'hui très aisé d'offrir des réponses souples, adaptées au profil et besoins de chaque personne en formation. Plusieurs états de diffusion d'information, de type et niveau de contenus peuvent être proposés simultanément : échange, discussion, outils d'acquisition de connais-



sances ». Les « lois » du marketing, de la e-communication trouvent là une application inattendue, consacrée à un objectif essentiel : « que le « client » soit reconnu et l'offre personnalisée ».

#### L'enjeu central : adopter une conduite de changement

Patrick Chevalier résume enfin la problématique posée pour qu'un programme de développement de la formation à distance prenne corps, s'inscrive dans la durée, dépasse les expérimentations éphémères ou les travaux de préparation disproportionnés dont la concrétisation s'avère irréalisable, en une question, centrale : « quelle organisation ? » Et une recommandation : « privilégier l'investissement sur les méthodes, avant les outils et documents ».

Plusieurs facteurs susceptibles de favoriser un projet de développement de la « FAD » sont proposés, notamment aux organismes de petite ou moyenne taille, dotés, pour notre interlocuteur, « d'une plus grande aptitude à l'innovation » :

- « une approche concrète et progressive » : « l'erreur consiste à imaginer un gros projet devant se substituer à tout ce qui existe avant ; un système continu ou l'on additionne des actions concrètes, mêmes petites s'avèrent beaucoup plus efficace ».

P. Chevalier cite ainsi l'exemple d'un ingénieur étudiant de fin de master ayant créé en trois mois, en collaboration étroite avec un responsable universitaire, le DVD ayant permis de résoudre les graves problèmes de surpeuplement des amphithéâtres en première année de formation de médecine : « en trois mois, une solution qui rend un service a été trouvée ».

C'est une conduite de changement, menée par étapes, à un niveau humain, associant progressivement les formateurs, notamment ceux qui peuvent avoir des préventions à l'égard de la « FAD » qui est préconisée : « les bons formateurs peuvent s'adapter à la FAD ; ils savent en effet que ce qui doit être privilégié, c'est la personne formée et non le seul formateur ». « En tout état de cause », poursuit P. Chevalier : « Les mêmes cours peuvent être dispensés en pédagogie active sur place et en FAD ». L'utilisation des technologies lourdes « n'est pas aussi indispensable ». Des études de cas d'ores et déjà diffusées en vidéo sur le net peuvent, par exemple, être utilisées dans un programme de FAD.

- Les questions récurrentes du financement et du contrôle

P. Chevalier rappelle, sur ces questions fréquemment avancées comme des obstacles au développement de la FAD, qu'en réalité le droit de la formation ne parle pas des modalités de mise en œuvre : « pour être éligible, une formation doit répondre à des objectifs pédagogiques ; les OPCA, les Régions, des DRTFP posent actuellement des contraintes excessives basées sur les critères connus et existants ; ce point de vue devrait évoluer », conclut-il.

L'obligation de contrôle est en effet pleinement satisfaite par la voie du contrat : « Ce contrat doit prévoir claire-

ment le service apporté aux stagiaires et les moyens mis en œuvre pour assurer la formation et les modalités pour apporter la preuve de cette mise en œuvre, par exemple : le nombre de devoirs rendus et évalués ».

Les examens eux-mêmes ne doivent pas poser de problèmes, dans la mesure où ils s'inscrivent dans un continuum de formation : « pour la partie évaluation continue, malgré la distance et l'absence de contrôle physique quotidien, l'organisme de formation suit le travail des étudiants dans la durée ; il peut tout à fait se rendre compte que c'est bien la personne en formation qui subit les épreuves. Pour les examens plus formels, des bureaux d'examens peuvent résoudre le problème ».

- Des responsabilités clairement établies entre concepteurs et maîtres d'œuvre

C'est enfin la question de l'ouverture et de la diversification du « marché » qui est abordée, comme facteur d'autonomie et de souplesse d'adaptation pour les structures de formation qui s'engagent dans la « FAD » : « une approche industrielle et rationnelle amène à formaliser les processus pédagogiques et à dissocier le travail d'ingénierie de la mise en œuvre opérationnelle des programmes, ceux qui conçoivent de ceux qui vendent ».

#### La FAD : un potentiel de développement économique pour les organismes de formation français

C'est en insistant sur les enjeux économiques de la formation à distance que P. Chevalier conclut notre entretien : « la volonté de mettre en œuvre une démarche de changement doit conduire à toucher de nouveaux publics, dans des proportions non négligeables ; avec des bases identiques, il est possible de former 1000 personnes au lieu de 300 ».

C'est alors une toute autre organisation des formations existantes qui est en jeu : « des formations, actuellement gérées selon des périmètres géographiques ou administratifs alors que les programmes sont identiques sur l'ensemble du territoire français, pourraient parfaitement être organisées sur une base élargie, dans une dynamique de mutualisation et d'échanges de ressources. Des accords de financement entre Régions, (tels que les ont pratiqués les Régions Bretagne et Pays de Loire) ou entre organismes de formation, sont de nature à donner un élan à la formation à distance ».

La dimension internationale, quant à elle, loin d'être un obstacle, doit être intégrée dans les démarches engagées.

**L'enjeu pour la France : savoir répondre à la concurrence de pays dotés d'une grande expertise dans certains domaines**

Les compétences mondiales développées par certains pays, tel que l'Inde en informatique ou encore le positionnement de pays du nord de l'Europe tel que La Finlande dans le domaine de la formation à distance (devenant de véritables Hub mondiaux) posent un challenge à la France : « notre pays dispose d'atouts considérables dans certains secteurs où son expertise est reconnue, tel celui de l'environnement ; cette longueur d'avance est à exploiter pour et par la formation à distance ».

Le secteur du travail social n'est-il pas l'un de ces domaines ?

UN ENTRETIEN AVEC HUBERT JAVAUX, RESPONSABLE DE LA FORMATION « À ACCÈS PERMANENT » À HEMES, HAUTE ECOLE MOSANE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LIÈGE AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE RENÉE BROCAL, DIRECTRICE DE CATÉGORIE.

## Pas d'e-learning pour l'e-learning, mais une réflexion complète sur les méthodes pédagogiques

La Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur dispense, à Liège, une formation professionnelle organisée en cycles de trois ou quatre ans à 3 500 étudiants bacheliers, dans cinq grands domaines : pédagogie, santé et paramédical, technologie, économique, social. Seuls les assistants sociaux sont formés par le département social de la Haute Ecole, les formations aux métiers du travail social étant, en Belgique, réparties entre plusieurs Hautes Ecoles. La Haute Ecole Mosane a pris la décision de s'engager dans ce qu'elle nomme la « formation à accès permanent » dans les années 2000/2001. Son objectif consistait à construire une complémentarité active avec les formations en « présentiel ». Ses responsables choisirent alors d'adopter une méthode associant les formateurs au fur et à mesure de leur adhésion de principe, dans un mouvement d'aller-retour destiné à affiner la démarche en permanence et à inscrire, progressivement, la méthode au cœur de la pédagogie de la Haute Ecole.

#### « Casser l'ambiguïté de la distance »

C'est un échange sur la terminologie employée par plusieurs Hautes Ecoles qui fournit les premières clés d'entrée dans la conception que ses responsables se font de la « formation à distance ». Si la distance est bien l'une des données clé du dispositif, elle l'est d'avantage en tant que facteur de dynamique d'ouverture temporelle d'un programme conçu pour valoriser l'échange, l'ouverture et la souplesse que comme une donnée, voire une contrainte, initiale ; « Implémentée au cœur de la pédagogie de l'école, la « formation à accès permanent » installe ainsi un nouveau moteur pédagogique, étroitement complémentaire des formations existantes. Outil de « remédiation », elle a pour vocation de développer « une pédagogie ouverte et active et pas seulement transmissive », dont les acquis méthodologiques sont destinés à être utilisés dans les conduites professionnelles ultérieures.

#### Un « système hybride », agissant – aussi – sur l'organisation de la formation présentielle

L'un des effets attendu et d'ores et déjà observé du dispositif créé est de contribuer à modifier la pédagogie existante : « ce système hybride, coordonnant présence et non présence » avec des séquences d'apprentissage à distance, incite les étudiants - et les formateurs - à échanger entre eux, à aller voir dans l'univers professionnel, à synthétiser constamment les informations obtenues en réponse à un objectif, tel que par exemple, la résolution de situations problème ».

Ainsi, résume Hubert Javaux : « l'outil choisi rend-il l'étudiant acteur de sa formation et plus seulement

« avaleur » de contenus ».

#### « Les formateurs revisitent leurs cours »

Le programme de « formation à accès permanent » est ouvert à tous les départements de la Haute Ecole. Pourtant, les enseignants de certains d'entre eux s'y montrent, pour l'instant, plus sensibles que d'autres. Tel est notamment le cas des départements économie et technologie. Ainsi, les enseignants en économie ont-ils entrepris de « co-construire » certains de leurs cours dans ce cadre, ayant constaté l'impossibilité de transposer en ligne une formation papier à l'identique.

Une centaine de modules d'activité ont aujourd'hui été réalisés. Fort de cette expérience, Hubert Javaux constate : « la construction d'un cours oblige les enseignants à revisiter ceux qui existaient auparavant, marquant une rupture avec une pédagogie par habitude. La pédagogie intuitive, l'improvisation ne sont plus de mise ; les nouvelles contraintes de formalisation conduisent à un saut qualitatif ». L'effet du nouvel outil sur les pratiques pédagogiques est donc bien réel. Nullement imposé, il résulte de la réflexion et de la décision des enseignants.

#### « Le principe de la tâche d'huile »

« Comme dans toute innovation », poursuit Hubert Javaux, « le point de vue des personnes potentiellement concernées varie entre l'adhésion complète ou progressive, l'ignorance pure et simple, le refus critique, la curiosité entravée par les difficultés ressenties ou réelles ». Certains formateurs, encore peu familiarisés avec l'informatique sont plus gênés que d'autres. Par contre, souligne Renée Brocal, « tous ceux qui font le pas vont ensuite au bout de la démarche ; tous y trouvent quelque chose. Ceux qui commencent sont moteurs de la réflexion. »

#### Développer les usages avant les outils de médiatisation

Le résultat attendu par les responsables du programme est donc bien l'adhésion progressive des enseignants et étudiants à ce nouveau vecteur de formation. La médiatisation des cours via l'audiovisuel, notamment, n'est donc pas à l'ordre du jour : « tout n'est pas sujet à médiatisation, et, surtout, s'engager dans cette voie, c'est passer un cap qui nécessiterait de faire appel à des équipes spécialisées, de gérer la contrainte des droits d'auteur : notre priorité est ailleurs », précise Hubert Javaux.

« privilégier souplesse des échanges, ouverture aux autres et mise en commun de moyens »



Enseignant au département pédagogique, Hubert Javaux se spécialise ensuite en informatique et est diplômé d'un master en technologie de l'information et de la communication et d'un master en pédagogie universitaire (option e-learning).

Repousser à plus tard la médiatisation des cours ne signifie pas, au contraire, tourner le dos à l'apport de la technique. Toute l'attention de l'équipe de la Haute Ecole s'est donc portée, avant tout, sur l'outil destiné à faciliter ce qui est jugé prioritaire : la souplesse et l'ouverture aux expériences autres, l'accès le plus aisé possible aux ressources existantes où qu'elles soient localisées, le partage des informations, des expériences, des outils et des compétences. « Nous souhaitons avant tout rompre avec les limites propres à chaque institution. Par exemple, s'il existe une ressource sur des questions d'anatomie, il faut que tous les collègues infirmiers puissent y accéder ».

#### La plate-forme : un instrument clé

Le choix de la plate-forme la mieux adaptée aux objectifs d'HEMES, ACOLAD, a fait l'objet de la plus grande attention.

ACOLAD est issue de la réflexion d'un consortium créé par l'Agence universitaire de la francophonie, ayant associé l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, Tecfa de Genève et l'Université de Tunis. Conçue entre 1996 et 1999, elle fut le fruit d'un travail qui privilégia le point de vue de l'usage à

celui de la seule informatique.

D'accès gratuit, ACOLADE est un outil francophone accessible à des organismes non commerciaux, aujourd'hui traduit en anglais, en néerlandais, en vietnamien, en russe, en arabe et en espagnol.

**Le potentiel exceptionnel d'échanges dépassant les frontières géographiques et administratives**

Lorsque Hubert Javaux évoque le travail mené, au quotidien avec ACOLAD, c'est l'histoire d'un outil sans cesse enrichi par l'action de ses utilisateurs qui est racontée : les échanges traversant les frontières, la collaboration étroite avec les centres universitaires qui en sont à l'origine créent en effet une dynamique permettant à la plate-forme d'évoluer en permanence, à chacun de développer une nouvelle économie du temps, des déplacements, des modalités d'échange au service de la conception des projets pédagogiques. C'est actuellement HEMES qui constitue le groupe d'enseignants et étudiants utilisateurs le plus important. Hubert Javaux attend avec grand intérêt l'apport que pourront offrir les futurs « membres » répondant à des objectifs pédagogiques strictement identiques mais aujourd'hui « fractionnés » selon des logiques administratives, en particulier en Belgique.

#### « Ne pas augmenter la fracture numérique »

Quelle que soit la pertinence et la qualité de l'outil développé, sa réussite ne peut faire l'économie des conditions devant en permettre l'accès aux étudiants. Renée Brocal et Hubert Javaux sont tout particulièrement attentifs à ce que ceux d'entre eux qui sont les moins favorisés ne soient pas pénalisés, en particulier dans les formations sociales : « L'évolution actuelle montre que les étudiants choisissant le secteur social sont issus, en Belgique, de milieux sociaux peu favorisés », explique Renée Brocal, concluant : « A un moment donné, c'est l'institution qui doit prendre le relais, épauler les étudiants ».

#### Au centre du projet : la question du changement

Comme tous les interlocuteurs sollicités par La Lettre de l'IMF sur la question de la FOAD, les responsables du programme au sein d'HEMES, estiment que c'est la capacité de l'institution à adopter une conduite de changement qui est primordiale : « déléguer à une personne, c'est bien mais pas suffisant. Le pouvoir de conviction de cette personne ne suffit pas. C'est toute l'institution qui est concernée ».

C'est avec la biennale nationale organisée à Marseille en 2006, que les instituts membres ont pris la mesure des enjeux représentés par la FOAD pour chacun d'entre eux comme pour l'ensemble du secteur de la formation aux métiers du travail social. Le contexte actuel d'évolution des diplômes, de développement de la VAE ou de l'alternance, exigeant des dispositifs de formation proposés qu'ils gagnent en souplesse, offre en effet à la FOAD un champ inédit permettant de valoriser des possibilités jusque là inexploitées. « Le travail à distance peut tout à fait être incorporé comme une modalité spécifique de la formation, certes pour remplacer certains modules, mais surtout pour les compléter ou les optimiser, ou encore pour enrichir l'alternance », souligne Christine Batime. « Nous devons parvenir à diversifier les modalités pédagogiques pour construire des parcours de formation intégrant la formation à distance comme un élément à part entière ». Tout en contribuant à conforter les travaux menés dans les Régions aujourd'hui les plus engagées dans la FOAD, Rhône-Alpes, PACA, Pays de Loire et Bretagne, la commission créée par le GNI souhaite favoriser la naissance d'une « réelle dynamique » sur l'ensemble du territoire, progressive mais volontaire.

#### Sortir de la bulle expérimentale pour accueillir pleinement la formation à distance

Les perspectives que souhaite ouvrir la commission sont en effet très ambitieuses : il s'agit bien de déplacer le point de vue généralement portés sur la FOAD, y compris par les instituts qui ont décidé de s'y engager, d'un objet « en plus » vers un champ de travail totalement intégré. Christine Batime se fait le porte-parole de ses membres : « Nous souhaitons œuvrer pour que la FOAD et ceux qui ont la charge d'en concevoir et d'en concrétiser les applications soient réellement reconnus, tant par les financeurs que par leur propres instituts ; il faut maintenant sortir la FOAD de la bulle expérimentale dans laquelle elle est encore trop cantonnée ».

Majoritairement confiée à des personnes rattachées aux centres de ressources, à des informaticiens, ou à des techniciens multimedia, la FOAD est, insiste Christine Batime, susceptible de faire bouger toute l'institution ; « si la compétence et l'enthousiasme des personnes en charge du dossier est indispensable, comme dans tout programme innovant, elle ne suffit pas. On ne peut se contenter d'ajouter des petits objets

au coup par coup. En fait, le point de vue sur la FOAD bouscule tout le dispositif pédagogique en modifiant les liens établis entre les différents niveaux de responsabilités ». Christine Batime préconise par contre de petits partenariats inter institutions consacrés à des projets concrets : « ils permettent aux organismes associés de construire ensemble une méthode d'échange et de création de ressources et de scénario pédagogiques ».

#### La priorité au processus pédagogique et à la création d'une dynamique collaborative

C'est donc parce que la FOAD est avant tout un moyen de formation, que Christine Batime et les membres de la commission n'ont pas souhaité engager de débat technique sur le choix de la plate-forme, « au risque de s'y enliser pour de long mois : ce qui est important, c'est le processus », confirme-t-elle. Une plate-forme a donc été adoptée par plusieurs d'entre eux pour démarrer, GANESHA. Elle devra permettre au plus vite à ceux qui se sont d'ores et déjà lancés dans la création d'outils collaboratifs de les y intégrer pour mieux les partager et les développer. Qu'ils concernent la communication, la collaboration, le travail sur projet ou les contenus de formation eux-mêmes, tous sont potentiellement des objets transversaux parce qu'ils sont visibles par tous et sont susceptibles d'être mutualisés.

#### Les réformes en cours : « une occasion unique de donner sa place à la FOAD »

Les réformes en cours des diplômes des métiers du travail social sont, pour Christine Batime, une étape charnière pour l'avenir de la FOAD.

Les deux grands objectifs que s'est fixée la Commission doivent ainsi lui permettre de prendre la place qu'elle mérite au sein des dispositifs pédagogiques modernes :

• **Une charte FOAD et travail social** : le rôle déterminant du réseau



d'acteurs dans le développement de la formation à distance a fait ses preuves depuis de nombreuses années au Québec ou dans les pays d'Europe du Nord. La charte, devant voir le jour à très court terme, permettra de montrer l'existence, sur l'ensemble du territoire français, d'un réseau doté de la volonté de s'ouvrir et de formaliser les coopérations nécessaires à son enrichissement permanent.

Les termes et les objectifs de la charte actuellement élaborée devront pleinement prendre la mesure de la chance offerte à la FOAD par le contexte actuel du secteur : « la VAE, la territorialisation de la formation résultant de la décentralisation, le développement de l'aide à domicile, les nouveaux diplômés d'Etat, l'individualisation de la formation ouvrent des champs d'innovation pédagogiques qui ne peuvent se limiter à des mesures administratives ou à des initiatives isolées ». L'Etat, les Régions seront tout particulièrement sensibilisés à ce texte et à ses objectifs.

• **Mutualiser, faire un état dynamique des expériences menées**

La création d'une « communauté de pratiques » issue d'une mutualisation des compétences et des méthodologies, de l'échange d'expériences ou encore de coopératives d'achat est une ambition que les limites des moyens et des ressources actuels rendent tout particulièrement cruciale. Une telle communauté, vivante et dynamique, permet notamment de mettre en œuvre une veille technique permanente validée par la diversité des expériences

#### QU'EST CE QU'UNE PLATE-FORME ?

Une définition donnée par Hubert Javaux

Une plate-forme est un outil informatique rassemblant plusieurs outils destinés à construire un contenu accessible en permanence, à partager des ressources, à collaborer à partir de bases de données, à échanger virtuellement via un forum, à informer, à planifier. La plate-forme rassemble. Elle simplifie l'accès à des outils différents. Tout y est transparent pour l'utilisateur. 247 plates-formes sont aujourd'hui disponibles sur le « marché »

### UN ENTRETIEN AVEC CHRISTINE BATIME, DIRECTRICE DE LA MISSION D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT À L'IRTS-IDS DE HAUTE-NORMANDIE, RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE FOAD DU GNI (CF. ENCADRÉ)

## La FOAD : « Un terrible analyseur des pratiques »

Le GNI décidait en 2006 de dédier l'une de ses commissions de travail à la « Formation ouverte et à distance ». Son objectif : à partir des expériences d'ores et déjà engagées par les instituts membres, ouvrir un lieu d'expression et de réflexion devant conduire à construire

un programme de développement de la FOAD dans le champ du travail social, à créer une dynamique de collaboration dans un secteur où les initiatives restent encore très isolées malgré un intérêt croissant des instituts pour le sujet.

Très vite, les membres de la commis-

sion ont pu, ensemble, confirmer ce que chacun d'entre eux avait touché du doigt dans son propre organisme : travailler sur la FOAD, c'est en réalité se saisir d'une problématique très vaste, transversale à toute l'organisation pédagogique d'un centre de formation.

#### LE GNI : GROUPEMENT NATIONAL DES INSTITUTS RÉGIONAUX DU TRAVAIL SOCIAL

Le GNI regroupe 20 instituts de formation en travail social, répartis sur le territoire national, qui exercent à la fois des missions de formation initiale, supérieure et continue, d'animation des milieux professionnels et de recherche dans le champ de l'action sociale et qui déclarent adhérer à la charte du GNI (cf. version en ligne). Les membres du GNI souhaitent montrer au grand public la dimension d'un réseau national fort par la diversité de ses actions, de ses productions et de ses expertises.

► [www.gni.asso.fr](http://www.gni.asso.fr)



échangées, sur les outils techniques disponibles et l'évolution des normes, clés indispensables à la compatibilité des systèmes et des échanges.

Entre autres exemples d'expériences, la mutualisation de scénarios pédagogiques mise en œuvre dans le cadre du programme ERSC, développé à l'initiative du ministère de l'Agriculture atteste de la pertinence de ce type d'initiative. A la suite de la biennale de Marseille, une quarantaine de personnes représentant plusieurs équipes projets investies dans la FOAD, dont l'une venant de l'île de La Réunion, ont ou vont participer à des formations nationales sur le thème de la FOAD. Pourtant, si l'existence même de la commission et les échanges qu'elle génère pose concrètement les bases d'une telle dynamique, l'approche

proposée se veut réaliste et souple. Christine Batime insiste sur le fait que « la mutualisation de se décrète pas ; nous devons, pas à pas, montrer ce que nous sommes capables de produire, car lorsque l'on touche à du développement structurel comme c'est le cas, il ne sert à rien de brûler les étapes ».

**La question de fond : quelle stratégie ?**  
« Participatrice » au processus de rédaction du référentiel des bonnes pratiques en FOAD réalisé en 2004 à l'initiative de l'AF-NOR, Christine Batime met l'accent sur l'analyse stratégique du pourquoi de la FOAD, une étape fondamentale au service de laquelle des outils d'aide tel que le référentiel national ont été réalisés : « véritable boussole à la disposition de tous, cet ou-

til constitue une référence sur ce qui existe ou est en devenir ; le guide méthodologique des processus devant être identifiés en amont de tout projet de FOAD qu'il contient est une ressource précieuse pour assurer les avancées ».

#### L'ouverture internationale : devenue incontournable

C'est sur le potentiel offert par les collaborations internationales, notamment européennes, que Christine Batime conclut : « Il est aujourd'hui impensable d'envisager un projet sans s'ouvrir à l'international. Participer à des projets européens est une source de dynamisme dont nul ne peut plus faire l'économie. La FOAD en devient alors le support et le processus. Elle rend ainsi visible coopération et co-production ».

## « La FOAD bouscule la conception d'une formation dans sa globalité »

**Au début de l'année 2005, Anne-Laure Esnault intégrait l'équipe du centre de ressources de l'Institut, en charge des actions de formation à distance déjà créées<sup>1</sup>, avec pour mission de développer la FOAD en y associant un groupe de formateurs. La décision de l'IMF d'inscrire la FOAD, dans un premier temps à titre expérimental, dans le cadre de la réforme du diplôme d'ASS offrait un champ d'application concret et central.**

L'IMF prenait alors en compte les contraintes imposées par l'évolution du contexte législatif et économique de la formation initiale et continue pour diversifier son offre de formation, notamment via la FOAD. La rénovation des diplômes, qui introduisait l'usage des TIC<sup>2</sup>, offrait aux organismes de formation la possibilité de penser la FOAD comme un élément à part entière du processus global de la formation : « le point de vue général considérant la FOAD comme une pièce rapportée - un outil en plus - semble aujourd'hui pouvoir évoluer sensiblement : la conception de formations, associant directement les équipes en charge de la conception des programmes pédagogiques peut être envisagée », souligne A.L. Esnault. Dans le même temps, l'intérêt grandissant pour l'apport de réseaux d'échanges susceptibles de favoriser le transfert de compétences aux plans national<sup>3</sup> ou européen<sup>4</sup>, venait renforcer les initiatives locales telles que celle de l'IMF.

#### Des changements profonds à conduire pas à pas avec tous les acteurs impliqués

La conception et la « mise en ligne » des quatre modules d'approfondissement à distance proposés à titre expérimental aux étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année de formation au diplôme d'Etat ASS depuis octobre 2005 illustrent la relation étroite qu'il est possible d'établir entre la FOAD et les autres modalités de formation.

L'équipe projet impliquée dans le dispositif mené par l'IMF a ainsi progressivement pris conscience que mener un tel programme conduit à prendre en compte le contexte plus large dans lequel il s'inscrit : « la FOAD bouleverse les habitudes, les pratiques et l'organisation des acteurs impliqués, éveille certaines craintes à l'égard des nouvelles technologies et bien entendu de la FOAD elle-même », souligne A.L. Esnault. L'enjeu, complexe, est en effet pour les formateurs et les étudiants, celui de l'appropriation de modalités inédites de formation et de communication ou d'outils jusque là limités à l'usage privé, comme la messagerie électronique. Il est aussi celui de la formalisation des activités pédagogiques destinées à être mises à distance en réponse à un objectif d'accompagnement des étudiants et des formateurs.

#### L'accompagnement : une condition de réussite du dispositif proposé

A.L. Esnault insiste en effet sur le rôle clé de l'accompagnement pour faciliter adhésion et participation : « il ne s'agit plus tant d'enseigner que d'accompagner, de permettre aux étudiants de rechercher les données dont ils ont besoin, de les guider vers leurs propres méthodes de travail et de réflexion, de les impliquer aussi dans la conception des FOAD. »

Tout en se mesurant aux questions pédagogiques et mé-

thodologiques de fond, en concevant et appliquant de nouvelles approches, l'équipe projet est ainsi confrontée à des interrogations de fond auxquelles les programmes élaborés devront contribuer à répondre : « apprendre à distance, pour quoi faire, comment ça marche, qu'est ce que

ça apporte de plus que les méthodes actuelles ? La mise en œuvre de ce dispositif permet aussi – pas à pas – de favoriser la coopération entre le Centre ressources et les formateurs et d'enrichir l'expertise et les compétences de chacun. »

## LE POINT DE VUE DE QUATRE FORMATEURS DE L'IMF

### ► La FOAD : « la meilleure ou la pire de choses selon ce qu'on décide d'en faire »

**Henri Saint-Jean est formateur à l'IMF dans la filière des Éducateurs Spécialisés. S'il ne s'est pas encore engagé dans la conception et l'utilisation directes d'un cours à distance, il prend appui sur son expérience, devenue quotidienne, d'échanges avec les étudiants via les TIC<sup>1</sup> pour développer son point de vue sur la FOAD.**

#### Une manière de travailler inédite pour le formateur

Tout en reconnaissant l'intérêt d'un mode de formation dont il juge le développement inéluctable, H. Saint-Jean souligne un certain nombre de risques potentiels à ne pas négliger : « La FOAD conduira à modifier la manière de travailler du formateur. Si l'immédiateté ou la spontanéité des échanges permis par les TIC, les économies de temps et de déplacements qu'elles génèrent apportent un nouveau champs méritant d'être exploré, il est, selon lui, indispensable de prendre en compte que l'émotif peut rendre le pas sur réflexif ou que c'est la relation d'urgence qui risque d'être privilégiée : « Davantage individualisés, situés hors des limites habituelles de l'école ou des horaires de formation, confondant parfois espace privé et espace public, les échanges en ligne provoquent un transfert de la relation directe avec l'étudiant ; le formateur doit pouvoir distinguer l'intervention immédiate qui rassure sur la forme et l'engagement sur le fond qui s'inscrit dans la durée ». « Cela lui demandera d'acquiescer une excellente maîtrise de ce type de communication », conclut-il.

#### Se doter d'un cadre et de règles précis partagés par tous

H. Saint-Jean insiste sur l'importance des règles qui permettront de maîtriser les facilités apparentes de l'outil technique pour privilégier la pertinence de la formation : « la seule question qui compte est de savoir comment nous allons tirer avantage de l'outil, la discussion nostalgique sur d'autres temps et d'autres méthodes, c'est autre chose ».

#### Une autre forme de socialisation intéressante pour les travailleurs sociaux

H. Saint-Jean souligne l'intérêt de la FOAD dans le cadre de la formation aux métiers du travail social : « l'évolution des modes de vie fait que les travailleurs sociaux pourront être, de plus en plus, amenés à gérer des situations à distance. La FOAD permet de créer des espaces de réflexion partagés sur certains sujets entre étudiants et entre formateurs, créant une marge de liberté nouvelle, chacun pouvant organiser le temps de conception et de formalisation des écrits selon ses propres contraintes ; par contre, le cadre collectif disparaît, ce qui nécessitera à chacun de se structurer d'avantage sur le plan personnel ».

### ► L'important est que la FOAD soit appropriée

**Jean-Michel Pérez est l'un des formateurs de l'IMF dont le point de vue sur la FOAD est actuellement étayé par une expérience concrète en cours : un module de formation à distance qu'il a conçu avec Béatrice Sberna, référente à Marseille, en collaboration étroite avec Anne-Laure Esnault est en effet proposé cette année aux étudiants ASS dans le cadre l'Unité de formation « philosophie de l'action ».**

#### « C'est le présentiel qui conditionne l'efficacité de la FOAD »

Tout en considérant que la logique financière consistant à mettre un cours en ligne à la place d'un cours en présentiel peut se justifier, J.M. Pérez lui préfère une complémentarité pédagogique entre les deux modes : « un cours en présentiel associé à un cours à distance permet à l'étudiant d'approfondir les apports conceptuels dans la discipline et de les préparer à la pratique professionnelle. « Une FOAD orientée vers la compréhension des problématiques »

Le module d'approfondissement à distance Philosophie de l'action, éthique a donc été conçu pour permettre à l'étudiant de se

repérer et d'interroger ses représentations : « en développant un discours sur un texte philosophique, il parviendra à faire ressortir un axe directeur qui lui est propre face à des sollicitations de nature hétérogène pour répondre à cette interrogation : quelle question s'est posé l'auteur avant d'écrire ? » « Après une première réaction de surprise », constate J.M. Pérez, « les étudiants y voient une aide pour se situer dans le champs professionnel et ne pas être seulement reproducteur de normes sociales ; en FOAD, la note va à la conduite du raisonnement »

« La FOAD est à intégrer dans un processus de formation général »

La dynamique d'apprentissage générée par la FOAD est donc un processus concernant le formateur comme l'étudiant : « pour que le système vive il faut qu'il continue d'être modifié en permanence ; ce type de formation n'a rien à voir avec une logique de copier-coller ».

#### « L'important est que la FOAD soit appropriée »

La FOAD est donc un objet novateur : « elle sera d'autant plus pertinente qu'elle sortira des logiques de l'enseignement classique d'assimilation de savoirs encyclopédiques. Il faut favoriser l'agilité de chacun à communiquer à autrui ce qu'il a compris des concepts et des situations rencontrées ».

1. Cf. Lettre de l'IMF n°13  
2. TIC Technologies de l'Information et de la communication  
3. Cf. article p.7 GNI  
4. Cf. programmes européens ECVT ([http://ec.europa.eu/education/ecvt/slides\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/ecvt/slides_fr.pdf))

## ► La FOAD doit encore gagner ses lettres de noblesse

**Jean-Marie Zingraff forme les étudiants Moniteurs éducateurs de l'IMF à l'utilisation de l'informatique, entre autres, dans l'exercice de leur futur métier.**

Familier des nouvelles technologies et de leurs applications dans le champ du travail social, J.M. Zingraff considère le développement de la FOAD comme inéluctable, avec pourtant, deux réserves de fond :

- **La FOAD, un outil pédagogiques plutôt qu'un moyen de rentabiliser la formation :** « la FOAD ne remplace pas le présentiel ; les deux moyens ne peuvent qu'être étroitement associés, le second fournissant aux étudiants les éléments de base leur permettant d'être au même niveau pour accéder à des formes pédagogiques plus ouvertes ».
- **La FOAD : un outil d'apprentissage éloigné de la consommation d'informations sur Internet.** Constatant que si l'usage d'Internet se développe, J.M. Zingraff déplore la logique du « coupé-collé » trop souvent privilégiée : « La FOAD doit être un moyen de conduire les étudiants à travailler autrement, à utiliser les moyens de communication à distance dans une démarche de com-

préhension et d'apprentissage et non comme une simple consommation de ressources aisément disponibles utilisées en l'état comme solution de facilité ».

### **Les formateurs : des acteurs de la FOAD**

J.M. Zingraff souhaite que les formateurs français s'approprient ces formes nouvelles de formation, à l'instar de leurs collègues des pays nord-européens, imaginent les applications pertinentes pour le secteur du travail social. Il plaide ainsi pour une véritable stratégie de développement de la FOAD : « Les formateurs doivent être pleinement associés à la conception fine des modules de FOAD adaptés à chaque diplôme du travail social ; s'ils sont cantonnés au rôle de fournisseurs d'information, le dispositif ne prendra pas : un formateur qui enseigne depuis vingt ans peu avoir le sentiment que la FOAD lui coupe un bras. On ne peut plus être enseignant comme on l'était avant, la FOAD est incontournable et doit permettre de responsabiliser tout le monde face aux évolutions actuelles ».

## ► Un outil équitable ?

**Yann Le Goff enseigne à l'IMF les items relatifs aux métiers du travail social, tels que l'éthique, les médiations, le quotidien, l'autorité, la relation éducative. Ses formations traitent également de l'histoire des métiers, de l'épistémologie en sciences humaines en lien avec leur usage en travail social. Il anime des séances d'analyse de la pratique et guide des mémoires en travail social de troisième année.**

L'intérêt de principe qu'il exprime à l'égard de la FOAD est ponctué d'interrogations ainsi résumées : « *la FOAD ne s'adresse-t-elle pas en priorité à des étudiants déjà autonomes, à ceux qui sont dotés d'acquis leur permettant d'utiliser pleinement ce qui leur est proposé ?* » C'est ainsi un souci d'équité qui guide le point de vue de Y. Le Goff : « *il est indispensable d'être vigilant au départ, avant de mettre en marche un objet dont tous n'ont pas les codes* ». Un exemple illustre ses propos : « *la simple mise en ligne des photocopies d'un cours fait appel à des capacités à rechercher et à organiser une information dont tous les étudiants*

*ne sont pas dotés.* » Il ne s'agit donc pas seulement d'accéder au cours en ligne, mais bien d'en tirer le même bénéfice que d'un cours en présentiel.

### **La relation en direct : irremplaçable pour construire l'identité professionnelle**

La discipline enseignée par Y. Le Goff le conduit à considérer la relation directe entre le formateur et l'étudiant comme un vecteur irremplaçable de construction de l'identité professionnelle : « *si l'échange passe par un outil électronique, il devient difficile de travailler sur le témoignage, sur la rela-*

*tion instaurée entre deux personnes en présence, de développer une analyse approfondie de la pratique.* » Ainsi, tout en se montrant sensible à l'apport qui peut être celui de la FOAD dans des disciplines telles que la psychologie ou la sociologie, il pointe les difficultés qu'il y aura ensuite à créer un lien entre ce qui aura été appris par cette voie et le terrain.

### **Pas de FOAD sans accompagnement**

« *Le sens doit rester centré sur l'échange et l'accompagnement ; pour bénéficier de ses avantages, potentiellement nombreux, il faut être en capacité de le faire* », conclut Y. Le Goff.

Thème central du prochain numéro :  
**Les entretiens de Marseille, après.**



INSTITUT MÉDITERRANÉEN  
DE FORMATION ET RECHERCHE  
EN TRAVAIL SOCIAL.

Lettre d'Information bimestrielle de l'IMF

Directeur de la publication :

François Lapena

Conception, coordination, rédaction :

Martine Lagrange Consultant,

St-Rémy-de-Provence

Conception graphique et mise

en pages : Géraldine Fohr

Administration : Michèle Kopitin,

Marie Galtier

Ont particulièrement collaboré à la

rédaction de ce numéro : B. Bamouni,

K. Beauquier, A. L. Esnault, IMF

Dépôt légal janvier 2001

ISSN : 1629-3509

IMF - 16, rue Ferdinand Rey. BP 50054

13244 Marseille Cedex 1

Tél : 04 91 24 61 10

Fax : 04 91 47 52 15

Site internet : <http://www.imf.asso.fr>